

Conditions générales relatives à l'utilisation de la VMCV card

1. Généralités

Les présentes conditions générales règlent les relations entre le client et les Transports Publics Villeneuve Montreux Chillon Vevey (VMCV) SA (ci-après VMCV).

Le client accepte les conditions générales des VMCV et s'engage à les respecter.

2. Acquisition de la VMCV card

La VMCV card est vendue sur demande auprès du guichet VMCV ou des partenaires agréés.

3. Utilisation et chargement de la VMCV card

La VMCV card est réservée à l'achat de billets de transports aux automates VMCV embarqués et stationnaires.

Pour effectuer les achats ou activer les fonctionnalités désirées, la VMCV card doit être présentée devant le dispositif de lecteur de carte prévu à cet effet sur les automates VMCV.

Le chargement ou la recharge de la VMCV card peut se faire directement aux automates VMCV.

La VMCV card ne remplace pas les autres moyens de paiement disponibles. En cas de non-fonctionnement de la VMCV card, son détenteur doit s'acquitter du paiement de l'achat effectué avec les autres moyens de paiement.

4. Solde

Le solde de la carte peut être consulté à tout moment aux automates VMCV.

5. Intérêts

Aucun intérêt n'est versé sur l'avoir disponible sur la VMCV card.

6. Remboursement de la VMCV card

Suite à l'achat d'un abonnement général ou d'un abonnement annuel Mobilis, le client peut obtenir le remboursement du solde de la VMCV card s'il en fait la demande dans un délai de 3 (trois) mois à compter du début de validité de l'abonnement.

Aucun autre remboursement ne sera accordé.

7. Remplacement de la VMCV card

La VMCV card endommagée ou défectueuse qui ne peut être lue par le lecteur des automates VMCV peut être remplacée au guichet VMCV contre restitution de la carte endommagée ou défectueuse.

En cas de VMCV card endommagée ou défectueuse, les VMCV remplacent uniquement la carte. Un solde non lisible sur le lecteur de carte ne sera en aucun cas remboursé ou crédité sur la carte de remplacement.

8. Diligence

Le client doit conserver avec soin la VMCV card et la protéger de toute utilisation abusive par des tiers. Le client accepte toutes les transactions effectuées avec sa VMCV card et assume les conséquences de son utilisation.

9. Responsabilité

La VMCV card est anonyme. Les VMCV n'assument aucune responsabilité en cas de perte ou de vol de la VMCV card. Le solde la VMCV card n'est pas remplacé en cas de perte ou de vol de la carte.

Les VMCV déclinent toute responsabilité pour les dommages dont le client pourrait être victime suite à des interruptions du système, des dérangements, des interventions illégales dans les réseaux de transmission ou d'autres irrégularités. Les VMCV se réservent le droit de bloquer cette prestation sans en indiquer les motifs s'ils constataient des risques pour la sécurité.

10. Confiscation de la VMCV card

Le personnel autorisé des VMCV peut confisquer la VMCV card s'il soupçonne qu'elle est employée de manière frauduleuse. Si la VMCV card est confisquée dans ces circonstances, le crédit restant n'est pas remboursé.

11. For et droit applicable

Le droit suisse est applicable. Le for juridique est la ville de Lausanne. Sont réservées les dispositions légales obligatoires.

12. Modification et complément

Les VMCV se réservent le droit de modifier en tout temps les présentes conditions générales. La version en vigueur peut être consultée sur www.vmcv.ch ou être demandée au guichet VMCV. Par leur publication par VMCV, le client accepte la version en vigueur des présentes conditions générales.

Etat au 1er août 2019

Transports Publics VMCV
Rue du Lac 116 – 1815 Clarens